



Tarif changé au moment de récupérer l'objet

Par **sam**, le **09/02/2011** à **11:44**

Bonjour,

J'ai déposé une porte à réparer auprès d'un artisan lyonnais.

J'ai au préalable demandé un tarif par téléphone, puis lorsque je suis arrivée sur place, la personne m'a remis ce qu'il a appelé une facture dont le montant était de 125 euros.

Aujourd'hui, la même entreprise me demande 300 euros pour ma porte, arguant que ce que j'ai pris pour une facture était en réalité un acompte.

Or, il n'est inscrit nulle part sur ce document que c'était un acompte. Au contraire. L'entête est bien celui de l'entreprise.

Je n'ai pas signé de devis d'un montant de 300 euros, ni de 125 euros d'ailleurs.

Pourriez-vous me dire si je peux récupérer ma porte. Il va de soi que j'ai déjà donné le chèque de 125 euros...

Je vous remercie de l'aide que vous pourrez m'apporter.

Cordialement,

Samira

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **11:57**

Sans avoir le papier que vous avez sous les yeux, difficile de répondre.

Par **sam**, le **09/02/2011** à **11:59**

Bonjour,

Le souci est réglé, je vous remercie de votre aide. J'ai récupéré la porte et n'ai pas payé plus.

Cordialement,

Samira

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **17:07**

Si tout pouvait se régler comme ça, la vie serait plus facile